

Résultats annuels 2016

EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 000044810), concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce aujourd'hui ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2017 et audités par le collège des commissaires aux comptes.

Faits marquants de l'exercice 2016

- **Energies renouvelables (CHO Power) : des avancées concrètes.**
Les deux moteurs GE Jenbacher de la centrale CHO Morcenx ont été livrés en septembre 2016. Ils ont subi des tests exigeants qui ont notamment validé le fonctionnement du circuit gaz de la centrale. Ces phases d'essais ont, par ailleurs, permis aux équipes de réaliser des travaux d'optimisation de la centrale.
- **Traitement de l'amiante (Inertam) : une année 2016 délicate.**
L'activité Traitement de l'amiante a dû être arrêtée à deux reprises, en mars suite à un incident technique, puis au cours de l'été pour raison sécuritaire. Le chiffre d'affaires s'élève à 7,7 M€, en diminution de 32 % par rapport à 2015.
- **Solutions plasma (Europlasma Industries) : un déploiement vers de nouveaux marchés.**
Europlasma a annoncé, en novembre 2016, la signature d'une commande pour l'ingénierie et la fourniture d'un système plasma destiné au traitement de déchets nucléaires moyennement actifs pour le compte d'un leader mondial du secteur nucléaire.

Chiffres consolidés clés de l'exercice 2016

- Chiffre d'affaires en diminution de 31 % par rapport à 2015 qui s'établit à 9,7 M€, répercussion directe de la baisse du chiffre d'affaires d'Inertam.
- Perte nette de -17,3 M€, du même ordre que celle de l'exercice précédent.
- Consommation de trésorerie de 2 M€, compte-tenu d'un apport de 11,6 M€ pour l'exercice 2016 grâce aux activités de financement.

Jean-Eric Petit, Directeur Général, déclare : « CHO Power est sur une dynamique positive avec la réception des deux moteurs GE Jenbacher sur la centrale CHO Morcenx, ouvrant la voie aux déclarations techniques et administratives de Final Acceptance (FA), et des progrès tangibles dans la mise en place du financement du projet CHO Tiper. Fort des enseignements tirés des incidents exceptionnels subis en 2016, Inertam a réalisé d'importants investissements lui permettant de reprendre la production avec une aéraulique et un four entièrement rénovés, et ainsi de répondre à la croissance de son marché. Enfin Europlasma Industries avance sur ses projets avec la réception des installations KNPP et KNC, et se projette vers les conquêtes de nouveaux marchés à fort potentiel. 2016 a certes été une année difficile, mais de nombreux défis ont été relevés et le groupe est en ordre de marche. »

Activité et résultats

Fortement impacté par le manque de chiffre d'affaires réalisé par Inertam, le résultat net de l'ensemble consolidé diminue de 1.2 M€ par rapport à 2015.

en K€	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Chiffre d'affaires	9 733	14 082	-4 349
Autres produits d'exploitation	2 567	3 180	-613
Autres charges d'exploitation	-24 097	-26 005	1 908
Amortissements, dépréciations et provisions	-4 217	-5 685	1 468
Résultat opérationnel courant	-16 014	-14 428	-1 586
Perte de valeur sur le Goodwill et les titres mis en équivalence	-652	0	-652
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	-122	-188	66
Résultat opérationnel	-16 788	-14 616	-2 172
EBITDA	-11 709	-9 068	-2 641
Résultat financier	-386	-140	-246
Impôt sur les bénéfices	-165	-1 296	1 131
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-10	-137	127
Résultat net de l'ensemble consolidé	-17 349	-16 189	-1 160
- dont Intérêts minoritaires	-4	-26	22
- dont Résultat net (part du Groupe)	-17 345	-16 163	-1 182

Source : Comptes consolidés 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2016, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 9.7 M€ pour l'exercice 2016 en baisse de 4.3 M€ (-31 %) comparativement à 2015. Ce recul s'explique principalement par la baisse de chiffre d'affaires de l'activité Traitement de l'amiante (Inertam).

L'activité Energies renouvelables (CHO Power) a enregistré un chiffre d'affaires de 0.4 M€, contre 0.6 M€ au 31 décembre 2015, soit une variation de -0.2 M€. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC (Engineering Procurement and Construction) selon la méthode de l'avancement. Au 31 décembre 2016, il reste à constater 2 M€ de chiffre d'affaires qui devrait être enregistré dès l'obtention de la réception de la centrale CHO Morcenx (Final Acceptance – FA) en 2017.

Le chiffre d'affaires de l'activité Traitement de l'amiante (Inertam) se monte à 7.7 M€ en baisse de 32 % par rapport à 2015, compte tenu des arrêts de production dus à des incidents exceptionnels.

La production du 1^{er} semestre 2016 a été pénalisée par un incident technique survenu en mars 2016 sur le garnissage réfractaire de la voute du four. Les volumes traités ont baissé de 23 % sur la période à 2 294 tonnes contre 2 986 tonnes traitées au 1^{er} semestre 2015.

Des analyses effectuées en juillet 2016 sur des équipements de protection individuelle rebutés ont révélé la présence de traces d'amiante. Par mesure de précaution la direction a suspendu temporairement l'exploitation. Après deux mois d'arrêt en juillet et en août, et plus de 300 K€ d'investissement pour optimiser l'aérodynamique de l'usine, la production a repris progressivement mi-septembre.

Sur l'exercice, la production totale des tonnes de déchets traitées (vitrifiées et démantelées) en 2016 ressort à 3 391 tonnes contre 5 801 tonnes en 2015.

Les mesures de sécurité renforcées et les évolutions de la réglementation, impliquant des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires, ont conduit à une augmentation des tarifs de traitement des déchets amiantés à compter de septembre 2016. Le chiffre d'affaires ne sera impacté par la nouvelle tarification qu'au moment du traitement des déchets afférents.

L'activité Solutions plasma (Europlasma Industries) a généré un chiffre d'affaires de 1.6 M€, contre 2.2 M€ au 31 décembre 2015. Cela correspond à la reconnaissance de chiffre d'affaires ainsi qu'aux revenus

connexes sur le contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant) et sur le contrat chinois signé début 2015 avec KNC, respectivement pour 1 M€ et 0.3 M€ auxquels s'ajoutent les ventes correspondantes aux autres contrats et réalisations d'études pour un montant de 0.3 M€.

Résultats et performance opérationnelle

Après prise en compte du résultat financier, de l'impôt et de la quote-part des sociétés mises en équivalence, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à -17.3 M€ diminuant de 1.2 M€ comparé à celui réalisé en 2015, et le résultat net part du Groupe s'établit à -17.3 M€ contre -16.2 M€ en 2015.

La baisse du chiffre d'affaires s'accompagne d'une baisse des Autres charges d'exploitation qui comprennent des charges liées au volume de production. Ces Autres charges d'exploitation ressortent ainsi à 24.1 M€ au 31 décembre 2016, en baisse de 1.9 M€ par rapport à 2015.

La dotation annuelle aux amortissements, dépréciations et provisions, nette de reprises, de 4.2 M€ pour l'exercice 2016 baisse de 1.5 M€ par rapport à 2015. Cela s'explique principalement par l'impact positif de +1.4 M€ de la variation nette des provisions pour perte à terminaison et garantie sur le contrat EPC de l'usine de CHO Morcenx.

Le résultat opérationnel courant 2016 ressort à -16 M€ contre une perte de -14.4 M€ au 31 décembre 2015 et après une dépréciation de 0.7 M€ du goodwill Inertam du fait de la perte constatée en 2016, le résultat opérationnel 2016 s'établit à -16.8 M€ contre -14.6 M€ en 2015.

Le résultat financier consolidé, au 31 décembre 2016, est impacté par le retraitement d'une partie des BSA (les BSA 2) associés aux OCA souscrites par Bracknor Fund Ltd. Ceux-ci ayant une clause de variabilité de leur prix d'exercice, ils sont considérés comme des produits dérivés pour lesquels la variation de leur juste valeur se traduit par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Au 31 décembre 2016, la variation de la juste valeur de ces BSA conduit à enregistrer un profit de 489 K€.

Analyse par segment

L'analyse des contributions des segments d'activité au résultat consolidé fait apparaître des performances contrastées : les résultats opérationnels du segment Energies renouvelables (en légère amélioration), et du segment Solutions plasma (en faible recul), ne permettent pas de compenser l'impact du résultat négatif du segment Traitement de l'amiante.

Le segment **Energies renouvelables** enregistre une variation de la provision pour perte à terminaison sur le contrat EPC de la centrale de CHO Morcenx qui se traduit par un impact positif sur le résultat. Ainsi, la perte opérationnelle de -9.4 M€ au 31 décembre 2016 diminue de 1.8 M€ par rapport à la perte de -11.2 M€ à fin 2015.

Cela n'impacte pas l'EBITDA qui, à -8.7 M€, reste au même niveau que celui constaté à fin 2015 à -9.6 M€.

Le segment **Traitement de l'amiante (Inertam)** dégage une perte opérationnelle de -3.5 M€ au regard d'un profit de 0.4 M€ en 2015.

L'EBITDA se dégrade de 3 M€, il ressort à -0.3 M€ en 2016, tandis qu'il représentait 2.7 M€ à fin 2015.

Le résultat net qui était légèrement positif au 31 décembre 2015 (+241 K€) contribue en 2016 pour un montant de -3.8 M€ à la perte consolidée du Groupe.

Le segment **Solutions plasma**, qui porte l'intégralité des coûts Corporate, maintient sa perte opérationnelle au niveau de celle enregistrée l'exercice précédent. Celle-ci ressort à -3,9 M€ contre -3.7 M€ au 31 Décembre 2015.

L'EBITDA qui ressort à -2.6 M€, se maintient également à un niveau similaire à celui dégagé lors de l'exercice précédent d'un montant de -2.2 M€.

Après retraitement des charges nettes Corporate (représentant -2.2 M€), l'EBITDA généré par l'activité Solutions plasma est proche de l'équilibre à -420 K€.

Bilan et Trésorerie

Structure financière

En résumé

Trésorerie de 4.9 M€ en retrait de 2 M€.

Dettes Financières (non courantes) : de 10,5 M€, en baisse de 0,7 M€.

Capitaux propres négatifs de -3.6 M€.

En milliers d'euros (K€)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Actifs non courants	23 448	23 828	-380
Actifs courants (hors trésorerie)	14 385	13 102	1 283
Trésorerie	4 882	6 915	-2 033
Capitaux Propres - Part du Groupe	-3 640	2 495	-6 135
Intérêts hors groupe	91	102	-11
Dettes financières non courantes	10 503	11 245	-742
Autres passifs non courants	1 042	713	329
Dettes financières courantes	2 900	1 379	1 521
Autres passifs courants	31 819	27 911	3 908
Total Bilan	42 715	43 845	-1 130
Endettement net	8 521	5 709	2 812
Taux d'endettement Net	-234 %	229 %	
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	-0,03	0,04	-0,07

Source : Comptes consolidés 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2016, audités et en cours de certification par le collège des commissaires aux comptes.

Au sein du bilan actif :

Le solde de trésorerie de 4.9 M€ marque une baisse de 2 M€ sur la période, les ressources financières obtenues au cours de l'exercice ne couvrant qu'une partie des besoins d'exploitation.

Les principales variations du poste actifs non courants sont :

- Le montant de la dépréciation complémentaire du goodwill sur la participation de la filiale Inertam pour - 0.7 M€.
- La variation nette de +1.7 M€ du poste immobilisation corporelle se compose de 3.1 M€ enregistré en « avance, acompte sur immobilisation corporelle » pour l'acquisition des deux moteurs GE Jenbacher et d'un net entre les investissements et les amortissements de -0.9 M€ pour le segment Solutions plasma et de -0.5 M€ pour le segment Traitement de l'amiante.
- Le reclassement en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (-1.25 M€).

Les principales variations du poste actifs courants sont :

- Le reclassement en actifs courants de la garantie donnée par CHO Power à CHO Morcenx (+1.25 M€).
- La variation de -2.3 M€ du poste Clients et comptes rattachés due à une provision de -1.6 M€ sur la créance due par CHO Morcenx à CHO Power, l'affacturage mis en place chez Inertam au cours de l'exercice (-1.1 M€) et l'augmentation du montant du portefeuille clients d'Europolasma (+0.4 M€).
- L'augmentation de créances fiscales (TVA et CIR) et des cautions (+1.3 M€).

Au sein du bilan passif :

Les capitaux propres sont négatifs au 31 décembre 2016 pour un montant de -3.6 M€ soit une variation de -6.1 M€ par rapport au 31 décembre 2015, correspondant à la perte de la période de -17.3 M€, aux augmentations de capital réalisées pour un montant de 11.6 M€ (l'equity line pour un montant de 1.2 M€ ; la conversion des OCA souscrites par Bracknor Fund pour un montant net de 8.9 M€ intégrant les frais de courtage et 472 962 actions émises au profit de Bracknor Fund en paiement du « commitment fee » de 300 K€ ; la conversion de deux prêts relais pour un montant de 1.5 M€), et enfin à la variation des autres réserves (-0.4 M€).

Les dettes financières non courantes (10.5 M€) et courantes (2.9 M€) s'élèvent à 13.4 M€ au 31 décembre 2016, en augmentation de 0.8 M€ par rapport au solde à fin 2015. Cette variation correspond aux enregistrements suivants :

- Remboursement d'annuités d'emprunts (emprunt immobilier de la SCI et avances remboursables de la BPI) pour 1.3 M€.
- Avance de trésorerie reçue du Factor (0.7 M€) et souscription de prêts relais au bénéfice de CHO Power (0.9 M€).
- Capitalisation des intérêts de l'emprunt obligataire d'Europolasma pour 0.5 M€.

En conséquence, l'endettement net du groupe s'établit à 8.5 M€ au 31 décembre 2016 contre un endettement net de 5.7 M€ au 31 décembre 2015.

Les autres passifs courants représentent un montant de 31.8 M€ au 31 décembre 2016 contre 27.9 M€ en 2015 soit une augmentation de 3.9 M€ qui s'explique par :

- Une augmentation de 2.6 M€ des dettes Fournisseurs, fiscales et sociales consécutive à l'obtention d'accords de rééchelonnement de ces dettes.
- Une augmentation des autres passifs courants de 2.4 M€ résultant notamment de l'augmentation des produits constatés d'avance de 3.2 M€ correspondant au traitement des déchets amiantés reçus et non traités au cours de l'exercice du fait des incidents ayant pénalisé la production en 2016.
- Une diminution des provisions courantes de 1.1 M€ essentiellement due à la variation des provisions sur le contrat de l'usine de CHO Morcenx (reprise de provision pour perte à terminaison de 2.2 M€ et enregistrement d'un complément de provision pour garantie de 0.8 M€).

Trésorerie et capacité d'autofinancement

La consommation de trésorerie du groupe en 2016 s'établit à 2 M€.

En milliers d'euros (K€)	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Capacité d'autofinancement	-13 101	-8 113	-4988
Désinvestissements/(Investissements) nets	-5 855	1811	-7666

La capacité d'autofinancement ressort à la clôture 2016 à -13.1 M€ contre -8.1 M€ en 2015 soit une dégradation de -5 M€ qui se décompose en :

- -3 M€ attribués à Inertam dont la contribution passe de 2.7 M€ en 2015 à -0.3 M€ en 2016,
- -2 M€ attribués pour moitié au segment Solutions plasma et pour moitié au segment Energies renouvelables.

Il convient de rappeler que la consommation de trésorerie du Groupe est actuellement essentiellement liée à la finalisation du processus de livraison/réception de l'usine de CHO Morcenx.

En effet, le segment Energies renouvelables génère un besoin de 10.4 M€ du total de la capacité d'autofinancement 2016 de -13.1 M€, le segment Solutions plasma, qui porte les frais de structure du Groupe, génère un besoin de 2.4 M€ et le solde de 0.3 M€ correspondant au besoin du segment Traitement de l'amiante.

Compte tenu d'une incidence favorable de la variation du BFR qui ressort à 5.7 M€, du fait notamment de l'obtention d'accords de rééchelonnement de dettes, le flux de trésorerie, après impôts, lié aux activités opérationnelles est de -7.7 M€ en 2016, comparé à -12 M€ à fin 2015.

Les flux d'investissements/désinvestissements pour un montant de 5.9 M€ en 2016 correspondent essentiellement aux fonds consacrés à la maintenance du four d'Inertam pour un montant de 2.4 M€ et à l'achat de 2 moteurs GE Jenbacher pour un montant de 3.1 M€.

Pour assurer les besoins en trésorerie de l'année 2016, le Groupe s'est procuré des financements en fonds propres et en dettes financières. Comme indiqué ci-dessus, le Groupe a réalisé plusieurs augmentations de capital : dans le cadre de l'equity line pour un montant de 1.2 M€, de la conversion des OCA souscrites par Bracknor Fund pour un montant net de 8.9 M€, et de la conversion de deux prêts relais pour un montant de 1.5 M€. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement (augmentation des fonds propres, émission et remboursement d'emprunts) ressortent à 11.6 M€ pour l'exercice 2016 contre 3.5 M€ en 2015.

Ce qui se traduit par une consommation de trésorerie en 2016 de 2 M€ (Trésorerie liés aux activités opérationnelles (-7.7 M€) + Variation des investissements/désinvestissements (-5.9 M€) + Concours financiers (+11.6 M€).

Evènements significatifs post-clôture et perspectives d'activité

Corporate : Financements

- Emprunt obligataire OCABSA

Le 23 janvier 2017, la société a tiré une neuvième tranche en émettant 100 OCA et 3 846 152 BSA, et reçu 1 million d'euros. La conversion des 100 OCA de la tranche 9 a donné lieu à l'émission de 4 761 905 actions ordinaires.

- Augmentation de capital associée aux OCABSA

Entre fin février et début mars 2017, la société a perçu la somme de 3 millions d'euros suite à la conversion de 10 742 700 BSA par Bracknor Fund Ltd, en 10 742 700 actions ordinaires nouvelles, Il reste dorénavant 18 151 638 BSA (attachés aux OCA) en circulation.

En conséquence de cet apport de 3 M€, la société a suspendu les tirages de tranches d'OCABSA depuis le 23 janvier 2017.

Energies renouvelables (CHO Power)

L'installation et le raccordement des moteurs et de leurs équipements auxiliaires (armoires de contrôle, aéroréfrigérants, cuves à huile, ventilateurs d'extraction) ont été finalisés en octobre 2016.

Après la réalisation de multiples travaux d'optimisation, les protocoles d'essais de réception des moteurs GE Jenbacher se sont conclus en février et en avril 2017. Le fonctionnement de l'ensemble des équipements, moteurs GE Jenbacher et turbine à vapeur, ouvrira alors la voie aux déclarations techniques et administratives de Final Acceptance (FA).

Perspectives

Le déploiement des futurs projets CHO se poursuit conformément au plan stratégique :

CHO Tiper

Concluant un processus administratif démarré en septembre 2014, l'arrêté préfectoral a été obtenu en août 2016. N'ayant fait l'objet d'aucun recours, il a été confirmé fin 2016.

La recherche d'un financement optimisé pour CHO Tiper progresse, permettant d'envisager le démarrage de l'exécution du projet courant 2017.

Ainsi l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a retenu le projet CHO Tiper dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, et apporte son soutien sous forme d'avance remboursable à hauteur de 12 M€.

En parallèle, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a confirmé son intérêt pour le projet, et étudie la possibilité d'apporter 20 M€ sous forme de dette senior.

CHO Locminé

L'autorisation d'exploiter a été obtenue fin 2016, la société communiquera dès que cette autorisation aura été officiellement purgée des recours.

La structuration du financement de CHO Locminé pourra débuter dès que le financement de CHO Tiper aura été sécurisé.

Autres projets CHO Power

Suite aux modifications apportées mi-2016 par le gouvernement aux régimes de soutien aux énergies renouvelables, les modèles économiques des projets CHO Brocéliande, CHO Le Poher, et CHO Rives-de-Moselle, dans leur configuration actuelle, pourront être amenés à évoluer.

La solution CHO Power suscite toutefois un très fort intérêt des collectivités locales françaises, ce qui permet au portefeuille de CHO Power de s'enrichir de nouveaux projets, susceptibles d'être activés à partir de 2018-19.

La reconnaissance et le soutien apportés à la filière gazéification par le SER (Syndicat des Energies Renouvelables) dans leur Livre Blanc 2017 témoigne de l'intérêt de la technologie CHO Power pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Traitement de l'amiante (Inertam)

Le four arrivant au terme de sa campagne, il a été arrêté en janvier 2017 pour procéder à sa réfection totale, conformément au planning de maintenance.

Toutefois, le contrôle des installations périphériques et du stock de vitrifiat ont nécessité des interventions supplémentaires, et par souci de précaution des analyses complémentaires, retardant le redémarrage de la production de 3 à 4 semaines. La mise en service d'un four remis à neuf devrait permettre de compenser partiellement ce retard.

Perspectives – investissement dans un four de rechange

L'impact des incidents exceptionnels survenus en 2016 sur la rentabilité et la productivité dont l'une des conséquences collatérales est l'accroissement du volume des déchets stockés, a conduit le conseil d'administration du 1^{er} février 2017 à autoriser l'investissement dans un four de rechange. L'interchangeabilité des fours permettra en effet de fiabiliser la productivité en mutualisant le risque d'arrêt consécutif à un incident

technique, et d'augmenter sensiblement la capacité de production en réduisant la durée des arrêts de maintenance programmés.

Cet investissement devrait rentrer en production début 2018, à la date de l'arrêt programmé pour entretien du four actuellement en production et permettra, comme indiqué ci-dessus, d'accompagner la croissance tout en respectant les contraintes de stockage.

Aux mesures de sécurité renforcées pour l'unité, s'ajoute une forte pression réglementaire qui entraîne des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires. Ceci a amené la société à augmenter les tarifs de traitement des déchets amiantés à compter de septembre 2016. Toutefois, la production 2017 se fera prioritairement à partir du stock de déchets non impacté par cette augmentation dont les pleins effets sur le compte de résultat se verront en 2018.

Malgré cette augmentation des tarifs, le rythme des livraisons de déchets amiantés reste soutenu, traduisant l'intérêt accru du marché pour la solution d'élimination définitive proposée par Inertam, et devrait permettre à Inertam de renouer rapidement avec sa bonne dynamique de croissance.

Solutions plasma (Europlasma Industries)

Contrat KNPP

Le système plasma fourni par Europlasma a été mis en service mi-janvier 2017. Une série d'essais de réception a été réalisée avec succès en mars en présence des partenaires. La réception définitive de l'installation consistera à répéter ces essais, cette fois en présence du client final et des autorités bulgares. Elle est à présent prévue au 3^{ème} trimestre 2017.

Contrat KNC

Le four de vitrification fourni par Europlasma a été testé avec succès fin 2016. Les portions de l'usine de traitement de cendres qui incombent au client KNC sont en cours d'achèvement, et la réception définitive est prévue au 2^{ème} trimestre 2017.

Nucléaire

L'étude démarrée en 2016 relative au traitement de déchets de divers types (liquides, solides) et de divers niveaux de radioactivité (très faiblement, faiblement, et moyennement actifs) sera finalisée au 2^{ème} trimestre 2017.

En parallèle, le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux déchets moyennement actifs est en cours d'exécution. Les premiers essais de réception de la torche auront lieu à Morcenx à l'été 2017, conformément au planning.

Développement commercial

Europlasma a signé un contrat d'étude de faisabilité avec une entreprise tchèque pour le traitement de cendres volantes par plasma.

Perspectives

Marché Chinois

Europlasma continue ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a été invité à participer à la mission Clean Technologies organisée par l'Union Européenne qui s'est tenue du 20 au 24 mars 2017, à Beijing.

Cette mission a permis en outre de faire le point avec le gouvernement chinois (Ministère de l'Environnement) sur la qualification du vitrifiat comme produit inerte et valorisable. Ces travaux avancent rapidement, et devraient être finalisés début 2018.

Protection de la propriété industrielle

L'idéogramme d'Europlasma en mandarin (欧普拉思玛) a été déposé sur les territoires de la république populaire de Chine, Hong-Kong et Taïwan dans un souci de protection intellectuelle sur ces marchés cibles.

De même, le logo Europlasma a également été déposé dans ces pays ainsi que plusieurs autres faisant partie des secteurs géographiques stratégiques pour le développement des activités du Groupe.

Enfin, un « brevet technique » est en cours de finalisation, il sera déposé en Chine à l'été 2017.

Sidérurgie

Le développement de l'activité d'Europlasma Industries dans le secteur sidérurgique reste dans les axes de développement prioritaires avec des relations avancées auprès de plusieurs acteurs européens. Rappelons à ce titre que la technologie mise au point par Europlasma Industries dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO² et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

Publication des comptes 2016 et mise à disposition du rapport financier annuel

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site du Groupe www.europlasma.com, dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information règlementée ». Le document de référence (incluant le rapport de gestion et les rapports des commissaires aux comptes) sera mis à disposition le 28 avril après bourse dans cette même rubrique.

Prochain RDV le 15/06/2017: Assemblée Générale des Actionnaires à Pessac (33)

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des Solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com.

Contact actionnaires :

Anne BORDERES – Chargée de Communication

Tel: + 33 (0)5 56 49 70 00 - contactbourse@europlasma.com

Relations investisseurs & Analystes : contactbourse@europlasma.com

Contact presse :

Luc PERINET MARQUET – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

Tel: +33 (0)1 44 50 40 35 - lperinet@lpm-corporate.com

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

ANNEXES

1. GLOSSAIRE

BFR : Besoin en fonds de roulement.

BSA : bons de souscription d'action.

BSAR : bons de souscription d'action remboursables

CHO Morcenx : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35 % (25 % au 30 juin 2014) par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

Coûts/Charges Corporate : les coûts de fonctionnement de la holding et de SCIG.

EBITDA : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

Endettement net : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

EPC: Engineering, Procurement and Construction contract. Il s'agit aujourd'hui du contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction de la centrale CHO Morcenx.

FA : « Final Acceptance » ou « Lifting of Reserves » : réception définitive par le client ou livraison définitive de l'usine de CHO Morcenx. Les réserves concernent : 1/ l'ajout de moteurs supplémentaires ; 2/ des améliorations d'ordre esthétique et environnemental.

FAR : Final Acceptance with reserves : réception avec réserves de l'usine par son client dans sa configuration actuelle avec 2 moteurs.

KNC : contrat signé en janvier 2015 entre Europlasma et Shanghai KaiNeng New Technology Co. Ltd (société industrielle chinoise), pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères.

KNPP : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

OCABSA : Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions. Contrat signé le 21 juillet 2016 avec Bracknor Fund Ltd., un fonds d'investissement géré par la société de gestion Bracknor Capital Ltd., mettant en place une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1 500 Obligations Convertibles en actions de 10 000€ de valeur nominale chacune (les « OCA »). Celle-ci se décompose en une 1^{ère} tranche de 200 OCA puis treize tranches de 100 OCA chacune, qui sont assorties de Bons de Souscription d'Actions (les « BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 15 millions d'euros.

OCPP : Obligation Convertible Placement Privé. Ce placement privé a donné lieu à l'émission de 4 724 954 obligations convertibles en décembre 2015 pouvant donner droit en cas de conversion à 4 724 954 actions ordinaires nouvelles. Chaque OCPP donne droit à souscrire une action ordinaire nouvelle à un prix de 1.06€. La durée de l'emprunt obligataire est de 3 ans et le taux nominal a été fixé à 6 % l'an.

SCIG : Société Civile Immobilière de Gazéification, société qui détient l'immobilier du Groupe ainsi que les terrains et les bâtiments de CHO Morcenx.

Taux d'endettement net : Endettement net/Capitaux propres part du Groupe.

2. INFORMATION SECTORIELLE

31/12/2016	Solutions Plasma (Europlasma Industries)	Traitement de l'amiante (Inertam)	Energies Renouvelables	Air et Gaz (activité cédée)	Total
Goodwill	0	656	0	8	664
Autres immobilisations incorporelles	215	24	8	0	247
Immobilisations corporelles	6 285	3 618	3 282	0	13 185
Autres actifs non courants	1 265	1 041	6 383	663	9 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 313	1 326	156	88	4 882
Total Actif	14 369	11 178	16 409	760	42 715
Dettes financières	10 511	2 101	791	0	13 403
CA	1 650	7 704	379	0	9 733
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 219	-2 486	-525	13	-4 217
Résultat opérationnel	-3 954	-3 480	-9 356	2	-16 788
EBITDA	-2 629	-327	-8 741	-11	-11 709
Résultat net	-4 103	-3 760	-9 485	2	-17 345
Intérêt minoritaires	0	0	4	0	4
Résultat part groupe	-4 103	-3 760	-9 488	2	-17 349

31/12/2015	Solutions Plasma (Europlasma Industries)	Traitement de l'amiante (Inertam)	Energies Renouvelables	Air et Gaz (activité cédée)	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	268	28	18	0	314
Immobilisations corporelles	7 159	4 197	161	0	11 517
Autres actifs non courants	1 272	1 185	7 593	630	10 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 763	377	678	97	6 915
Total Actif	17 244	11 811	14 053	737	43 845
Dettes financières	10 708	1 913	3	0	12 624
CA	2 225	11 292	565	0	14 082
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 466	-2 311	-1 793	-115	-5 685
Résultat opérationnel	-3 662	428	-11 248	-134	-14 617
EBITDA	-2 196	2 739	-9 592	-19	-9 068
Résultat net	-3 772	241	-12 524	-108	-16 163
Intérêt minoritaires	0	0	0	26	26
Résultat part groupe	-3 772	241	-12 524	-134	-16 189

Source : Comptes consolidés 2016 arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2017, audités par le collège des commissaires aux comptes.